

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

PROJET DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA VILLE DE NOUAKCHOTT – UGPRD

TRAVAUX DE REALISATION DU POLE DE DISTRIBUTION DE NOUAKCHOTT NORD EN DEUX LOTS DISTINCTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/UGPRD/MHA/2025

1- OBJET

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers l'Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott a l'intention d'utiliser une partie de son Budget pour l'année 2025 pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la réalisation des travaux du pôle de distribution de Nouakchott Nord en deux lots distincts .

2- DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

La consistance et la description détaillée des travaux objet du présent appel d'offres sont définies dans le cahier des prescriptions techniques de l'Appel d'Offres.

Le présent appel d'offres a pour objet la réalisation des travaux suivants :

- Fourniture et pose d'une conduite d'adduction en DN 1000 mm entre le château d'eau central de Nouakchott et le site du nouveau pôle de Nouakchott nord sur un linéaire d'environ 10 km.
- Création d'un nouveau pôle Nord de distribution :
 - Construction et équipement de deux réservoirs semi enterré d'une capacité 5000 m3 chacun ;
 - Construction et équipement d'une station de relevage comprenant de 04 pompes (3+1) ayant chacune un débit unitaire 600 m3/h et une HMT = 40 m ;
 - Fourniture et pose d'un réseau de répartition composé de 2.1 km de conduites en DN 800 mm FD et 7 km de conduites en DN 500 mm FD.

Le présent appel d'offres comprend deux (02) lots indépendants :

• LOT A :

- Fourniture et pose de la nouvelle conduite d'adduction en fonte ductile (FD) DN 1000 mm entre le château d'eau central et le nouveau pôle de Nouakchott nord pour un linéaire d'environ 10 km (PK0 au PK 10) y compris les ouvrages et équipements en ligne et raccords ;
- Fourniture et pose du réseau de répartition composé de 2.1 km de conduites en DN 800 mm FD et 7 km de conduites en DN 500 mm FD y compris les raccords sur les réseaux existants.

• LOT B :

- Construction et équipement de deux réservoirs semi enterré d'une capacité 5000 m3 chacun ;
- Construction et équipement d'une station de relevage comprenant de 04 pompes (3+1) ayant chacune un débit unitaire 600 m3/h et une HMT = 40 m ;
- Construction et équipement d'un château d'eau en béton armé d'une capacité 1200 m3 surélevé de 35 m.

Pour le lot A, une variante mixte en fonte et PRV est autorisée et consistera-en :

- Fourniture et pose de la nouvelle conduite d'adduction en **PRV PN10 SN10000 DN 1000 mm** entre le château d'eau central et le nouveau pôle de Nouakchott nord pour un linéaire d'environ 10 km (PK0 au PK 10) y compris les ouvrages et équipements en ligne et raccords ;
- Fourniture et pose du réseau de répartition composé de 2.1 km de conduites en DN 800 mm FD et 7 km de conduites en DN 500 mm FD y compris les raccords sur les réseaux existants.

4- APPEL A LA CONCURRENCE :

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises disposant de compétences dans le domaine des travaux d'alimentation en eau potable.

Les expériences des maisons mères ou filiales ne seront pas prises en compte dans l'évaluation que lorsqu'elles font partie du groupement ayant présenté une offre.

Les candidats sont prévenus que toute forme d'association ou de filiation avec le ou les consultant(s) ou toute autre entité qui a été auparavant impliquée dans la réalisation des études techniques ou la supervision des travaux objet du projet, est incompatible avec la participation au présent Appel d'offres. En conséquence, l'offre d'un soumissionnaire tombant sous cette incompatibilité est rejetée.

5- DELAI D'EXECUTION

Les délais d'exécution des marchés sont fixés comme suit :

❖ Lot A: 10 mois.

❖ Lot B: 18 mois.

6- CRITERES DE QUALIFICATION

L'autorité Contractante évaluera les aspects techniques des offres **suivant les critères et le barème de notation établi dans la section III du DAOI.**

7-Les Entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :

- ✓ **Qui ont un marché résilié avec le MHA durant les cinq dernières années.**
- ✓ **Qui ont un ou plusieurs marchés avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.**

Remarques importantes :

- Toute référence non certifiée par une attestation délivrée par un maître d'ouvrage public ne sera pas prise en considération lors de l'évaluation de la qualification des soumissionnaires. Les attestations de bonne fin doivent être certifiées conformes à l'original par une autorité compétente.
- Il est exigé de renseigner et justifier pour chaque expérience les éléments suivants :
 - la référence du marché,
 - le montant du marché
 - la date de réception (fournir le PV de réception),
 - le descriptif des travaux (fournir une copie du marché),
 - les coordonnées téléphoniques et mail du maître d'ouvrage public bénéficiaire.
- En cas d'expérience acquise grâce à un groupement de deux ou plusieurs entreprises, elle ne sera prise en considération que si l'accord de groupement a été annexé au marché et cité en tant que tel, et que l'accord indique clairement le rôle, les tâches et la part (en %) de chacun dans le groupement. Dans ce cas l'expérience considérée sera uniquement celle indiquée dans l'accord de groupement, même si l'un ou l'ensemble des membres du groupement détiennent une attestation d'expérience délivrée par un maître d'ouvrage. Dans tous les cas, et pour un projet déterminé dont les références sont mobilisées par deux soumissionnaires ou plus (séparés ou en groupement) la quantité totale de références de ce projet ne peut être décomptée de manière cumulée pour les différents intervenants.

- Le MHA se réserve le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour vérifier l'authenticité des références des soumissionnaires (y compris, au besoin, des visites des infrastructures réalisées dans le cadre des références du soumissionnaire).
- Les états financiers doivent être certifiés par un commissaire aux comptes agréé. Pour les entreprises mauritaniennes, les chiffres d'affaires déclarés dans les états financiers doivent obligatoirement être justifiés par des attestations délivrées par la **Direction Générale des Impôts** pour tous les exercices considérés (2020-2024).

8- RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

8.1/ Acquisition du dossier d'Appel d'Offres

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Coordinateur National du Projet de Réhabilitation et de Renforcement du réseau de distribution d'eau de la ville de Nouakchott (UGPRD) prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de [09h à 16h] :

Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott (UGPRD)
ZRD 0015 Ksar Nouakchott- Mauritanie
Numéro de télécopie : (222) 45-25-61-28 , Email : oumar_mamadou@yahoo.fr

8.2/ Prix d'acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'adresse suivante contre un paiement non remboursable de **trente mille Ouguiyas (30 000 MRU)** ou équivalent payable au Trésor Public exclusivement,

9- GARANTIE DE SOUMISSION

Pour chaque lot, le soumissionnaire devra constituer une garantie de soumission d'un montant égal ou équivalent de ;

- **Lot A: Six millions Ouguiyas (6.000.000 MRU).**
- **Lot B : Six millions Ouguiyas (6.000.000 MRU).**

Cette garantie de soumission sera établie sous forme de cautionnement libellé conformément au modèle joint au présent Dossier d'Appel d'Offres (modèle de garantie de soumission,) et émis par une banque agréée et établi en Mauritanie. La validité de cette garantie est de 148 jours à partir de la date limite de remise des offres.
Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant un délai de **120** jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

10- VISITE DES LIEUX :

Une visite des lieux groupée sera organisée par l'Unité de Gestion du Projet (UGPRD), le **02/06/2025**

11- REMISE DES OFFRES

Les offres des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions du DAOI. Leur validité est de **120** jours à compter de la date limite de leur remise des offres.
Elles devront parvenir, sous plis fermés, au plus tard le **Judi 03/07/2025 à 12 heures 00** minutes GMT à l'adresse :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Lot : 455/ Ilot C-Tevragh Zeina, Tél : (+222) 45 25 38 52, Nouakchott–Mauritanie,
Email : cpmp.mha@gmail.com, cpmp@hydraulique.gov.mr.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12- OUVERTURE DES OFFRES :

La procédure d'ouverture des offres est prévue en un seul temps :

L'ouverture des offres techniques et financières de tous les soumissionnaires, en présence de leurs représentants, est prévue le 03/07/2025 à 12 heures 30 minutes GMT à l'adresse suivant :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement 455, Ilot C –
Tevragh – Zeina – Tél : (+222) 45 25 38 52 – Nouakchott – Mauritanie**

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offre globalement ou partiellement, à un moment quelconque avant l'attribution du marché, sans encourir une responsabilité vis-à-vis du ou des soumissionnaires affectés, ni être tenue d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

LA COORDINATEUR NATIONAL

KANE OUMAR MAMADOU

